

LE JEU DU JEU

L'idée de jeu, et le jeu en lui-même, impliquent un mouvement, un « jeu ».

Roger Caillois, dans l'introduction à son essai *Les jeux et les hommes*, désigne ce « jeu » (ce mouvement, cette mobilité), comme étant justement l'une des « notions implicites qui hantent l'idée de jeu » :

« Le mot jeu évoque (...) une idée de latitude, de facilité de mouvement, une liberté utile, mais non excessive, quand on parle de *jeu* d'un engrenage ou quand on dit qu'un navire *joue* sur son ancre. Cette latitude rend possible une indispensable mobilité. C'est le jeu qui subsiste entre les divers éléments qui permet le fonctionnement d'un mécanisme. D'autre part, ce jeu ne doit pas être exagéré, car la machine serait comme folle. Ainsi cet espace soigneusement compté empêche qu'elle ne se bloque ou se dérègle. Jeu signifie donc la liberté qui doit demeurer au sein de la rigueur même, pour que celle-ci acquière ou conserve son efficace. »

Cette « signification seconde » du jeu (ce mouvement indispensable), peut-être paradoxalement la plus modeste et la plus pragmatique, est sans doute la plus proche de l'incertain, du minimal, autant que du rigoureux et de l'efficace, la plus proche aussi, donc, du *libre* qui agit, je crois, dans et par ce jeu de cartes que Philippe Boutibonnes et moi-même avons conçu.

Christophe Béguin. 20 mars 2022.